

Arrêté du 31 juillet 2015 modifiant l'arrêté du 6 mai 2011 pris pour application du décret n° 2011-502 du 6 mai 2011 fixant les dispositions applicables aux personnels navigants techniques de la direction générale de l'aviation civile

Coaching et Développement Personnel

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date	08/08/2015
Juridiction / Nature	ARRETE
NOR / Numéro	DEVA1508868A
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000030981046

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...]La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, la ministre de la décentralisation[...]

TEXTES VISÉS

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, la ministre de la décentralisation et de la fonction publique, le secrétaire d'Etat chargé des transports, de la mer et de la pêche et le secrétaire d'Etat chargé du budget,Vu le décret n° 2011-502 du 6 mai 2011 modifié fixant les dispositions applicables aux personnels navigants techniques de la direction générale de l'aviation civile ;Vu l'arrêté du 6 mai 2011 modifié pris pour l'application du décret n° 2011-502 du 6 mai 2011 modifié fixant les dispositions applicables aux personnels navigants techniques de la direction générale de l'aviation civile,Arrêtent :

RÉFÉRENCE

ARRETE DEVA1508868A du 8 août 2015, « Arrêté du 31 juillet 2015 modifiant l'arrêté du 6 mai 2011 pris pour application du décret n° 2011-502 du 6 mai 2011 fixant les dispositions applicables aux personnels navigants techniques de la direction générale de l'aviation civile ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000030981046> (consulté le 31 août 2026).